La Seconde européenne

d'anglais

du Lycée Charles Péguy

PORTES OUVERTES le 10 février 2018

EDITO DU PROVISEUR

Une section européenne, c'est bien sûr avant tout l'opportunité pour un élève de s'investir dans une langue vivante, en l'occurrence l'anglais, mais c'est aussi l'occasion d'enrichir sa culture en étudiant de près les mondes anglophones, dans leur variété et leur complexité.
La section euro anglais a également vocation à s'ouvrir sur le lycée pour que ses élèves puissent faire partager leur passion et leurs découvertes.
L'équipe pédagogique a pour objectif de mettre tous les moyens en œuvre pour assurer la réussite de tous.

Un effectif de 48 élèves motivés par l'étude de la langue anglaise

La Section européenne d'anglais du Lycée Charles Péguy est ouverte essentiellement aux élèves des collèges du secteur. Une bonne maîtrise de la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral, ainsi qu'un intérêt marqué pour la culture des pays anglophones, sont les conditions nécessaires à l'admission au sein de la section.

La mention « européenne » sera attribuée aux bacheliers qui obtiendront au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais commune à tous les candidats, et au moins 10/20 à l'épreuve orale supplémentaire de DNL en anglais.
DNL : Discipline non linguistique.

Un programme orienté vers une dimension culturelle interdisciplinaire

L'accent étant mis sur les activités interdisciplinaires, chaque professeur de la classe est amené à participer à des projets en étroite collaboration avec le professeur d'anglais.

Quant au programme spécifique à l'étude de la langue anglaise, il comprend l'approche de faits historiques ayant participé à la construction de la civilisation britannique, ainsi que la lecture et l'analyse de trois œuvres en version simplifiée dans le cadre d'une sensibilisation à la littérature anglo-saxonne.

Il inclut également la préparation orale au « Cambridge English Certificate », certification de compétence en anglais que les élèves passent gratuitement pendant l'année de Seconde. Un séjour culturel dans un pays anglophone pourra être organisé.

Les conditions d'entrée en 2nde européenne

Les candidats sont sélectionnés à partir d'un dossier sur lequel figurent l'appréciation du professeur d'anglais de la classe de 3e, ainsi que celle du chef d'établissement du collège fréquenté.

Le professeur d'anglais au cœur du projet

Le rôle du professeur d'anglais est de permettre à tous les élèves d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue. En effet, quelles que soient les études poursuivies après l'obtention du Baccalauréat, un très bon niveau en anglais constituera un atout indispensable à la réussite dans l'enseignement supérieur, étant donné l'importance accrue des relations internationales dans le monde du travail. Ce professeur est, en outre, le lien entre les membres de l'équipe pédagogique, dans la mesure où il coordonne et anime les différents projets mis en place.

Les disciplines non linguistiques (DNL)

Le cours de ***mathématiques*** *en tant que discipline non linguistique s'inclut dans la pratique de l'anglais. Il permet l'étude de l'histoire des sciences, de l'économie et de l'environnement. Les différents sujets sont traités de façon à favoriser les échanges et le débat.*

Depuis septembre 2012, les élèves ont la possibilité, dès la seconde, de choisir la ***philosophie*** *comme discipline non linguistique. Le cours introduit progressivement les notions qui seront abordées en terminale. A partir de textes, de documents, de courtes séquences audio et vidéo, qui portent sur des questions aussi bien scientifiques, économiques que littéraires, un échange oral est organisé.*